



## Lettre du Président de l'U.A.E. – Décembre 2018

Chers membres de l'U.A.E.,

Chères Consœurs et Chers Confrères,

Chères Amies et Chers Amis,

À l'approche des festivités de Noël et de fin/début d'année, je souhaite vous écrire quelques mots concernant notre Association.

Les 30 novembre et 1er décembre 2018, à Lisbonne, ont eu lieu la Conférence «*Les conséquences juridiques du Brexit*» et l'Assemblée Générale de l'U.A.E. ([www.generalassembly-uae.lu/fr/les-consequences-juridiques-du-brexit](http://www.generalassembly-uae.lu/fr/les-consequences-juridiques-du-brexit)).

Grâce à l'excellente organisation de Pedro de GOUVEIA e MELO (Président de la Délégation Portugaise de l'U.A.E. et, dès le 1er décembre, également Vice-Président de l'U.A.E.) et de Carlos BOTELHO MONIZ (Président d'honneur de l'U.A.E.), ces événements ont été un grand succès. Pour tous les détails, une newsletter spécifique sera envoyée la semaine prochaine.

Le 1er décembre 2018 a eu lieu le Comité exécutif de l'U.A.E. au cours duquel j'ai pris mes fonctions en tant que nouveau Président de l'Association.

Je suis gré au Comité exécutif pour la confiance et très honoré de pouvoir servir une Association européenne aussi prestigieuse.

De même, je tiens à remercier le Président sortant, Agustín CRUZ NUÑEZ, pour l'excellent travail qu'il a fait pour l'Association. Conformément à nos statuts, Agustín est devenu Président d'honneur de l'U.A.E.

Le Comité exécutif, sur ma proposition, a élu le Bureau qui travaillera à mes côtés pendant les deux prochaines années. Il s'agit des Vice-Présidents Mihai BACO et Pedro de GOUVEIA e MELO, de la Secrétaire générale Elisabeth de BOISSIEU, du Trésorier Jean PATRIMONIO et de la Secrétaire générale adjointe Nicole HIRST.

Je les remercie vivement pour leur disponibilité et suis très heureux de pouvoir travailler avec eux.



En même temps, un tiers des membres du Comité exécutif a été rénové ([www.uae.lu/fr/l-u-a-e/gouvernance/comite-executif-de-lu-a-e-par-annee-delection](http://www.uae.lu/fr/l-u-a-e/gouvernance/comite-executif-de-lu-a-e-par-annee-delection)). Je compte sur les membres du Comité - ainsi que, bien sûr, sur chaque membre de l'U.A.E. - pour que les objectifs de notre Association puissent être atteints ([www.uae.lu/fr/l-u-a-e/mission](http://www.uae.lu/fr/l-u-a-e/mission)).

Pour ce qui concerne les activités de l'U.A.E. en 2019, je peux déjà mentionner quelques événements d'importance majeure.

Tout d'abord, j'ai le plaisir d'annoncer que l'U.A.E. - au vu du succès remporté en 2018 ([www.scholarship-uae.lu/fr/bourse-u-a-e-pour-les-jeunes-avocats-2018](http://www.scholarship-uae.lu/fr/bourse-u-a-e-pour-les-jeunes-avocats-2018)) - renouvellera la «Bourse pour jeunes avocats».

Celle-ci sera étroitement liée au sujet de notre Congrès annuel de 2019, c'est-à-dire les modes alternatifs de règlement des conflits (ADR) en Europe.

Ce Congrès aura lieu le 28 juin 2019 à Naples. Je tiens d'ores et déjà à remercier vivement la Délégation «Naples et Campanie» pour avoir pris en charge l'organisation de l'événement scientifique majeur de l'U.A.E.

Pour revenir à la «Bourse», celle-ci sera prochainement lancée, aussi par la mise en place d'un «mini site web» spécifique.

Je rappelle le principe sur lequel repose la «Bourse», à savoir un Comité d'étude des mémoires qui est désigné par le Bureau, et qui choisit, parmi les mémoires présentés, celui ou ceux qui lui paraissent les meilleurs. Le ou les lauréats, entre autres, seront invités à présenter leur travail lors du Congrès de 2019 et se verront offrir la qualité de membre de l'Association pour l'année en cours (2019) et l'année suivante (2020).

En deuxième lieu, la Délégation supranationale «Provence-Alpes-Côte d'Azur-Ligurie-Méditerranée», présidée par Gérard ABITBOL (doyen des Présidents d'honneur de l'U.A.E.) organise le 22 mars 2019 à Marseille la Conférence «*La procréation médicalement assistée; la gestation pour autrui et la notion de parentalité non genrée en Europe*» ([www.uae.lu/event/conference-internationale-les-actualites-de-la-procreation](http://www.uae.lu/event/conference-internationale-les-actualites-de-la-procreation)). Il s'agit d'un sujet juridiquement très complexe et actuel. Je félicite Gérard pour son dévouement inlassable pour l'U.A.E.

De plus, toutes les Délégations régionales et les Commissions de l'Association sont toujours très actives. Je suis certain qu'en 2019 elles organiseront, comme d'habitude, des événements scientifiques de très haut niveau.

Enfin, je suis heureux de pouvoir annoncer qu'en septembre 2018 l'U.A.E. a été réinscrite sur la liste des OING habilitées à présenter des réclamations collectives dans le cadre de la procédure prévue par la Charte sociale européenne. Cette habilitation est reconduite pour la période comprise entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2022.



Union des Avocats Européens  
European Lawyers' Union

L'année prochaine s'annonce donc très dynamique. J'espère que beaucoup de nouvelles Consœurs et de nouveaux Confrères européens décideront de s'associer à l'U.A.E.

(<https://www.uae.lu/fr/adherer/adherez-a-lu-a-e/>): nos portes sont ouvertes!

**C'est sous ces auspices que j'ai le plaisir de vous souhaiter, chères Amies et chers Amis, tous mes meilleurs vœux pour un Joyeux Noël et une Bonne Année 2019.**

Décembre 2018,

Gabriele DONÀ

**Union des Avocats Européens**  
Association sans but lucratif  
Registre du commerce de Luxembourg n° F4458  
**European Lawyers' Union**  
Non-profit Association  
Register of commerce in Luxembourg n° F4458

**Siège social:**  
**Headquarters:**  
9A, Cité Mont-Rose  
L-8445 Steinfort  
Grand Duché du  
Luxembourg

**Adresse de correspondance:**  
**Address for correspondence:**  
Via Altinate, 144  
35121 Padova  
Italy

**Contact:**  
**Contact:**  
T +39 0498752179  
F +39 049657837  
Email: [contact@uae.lu](mailto:contact@uae.lu)

